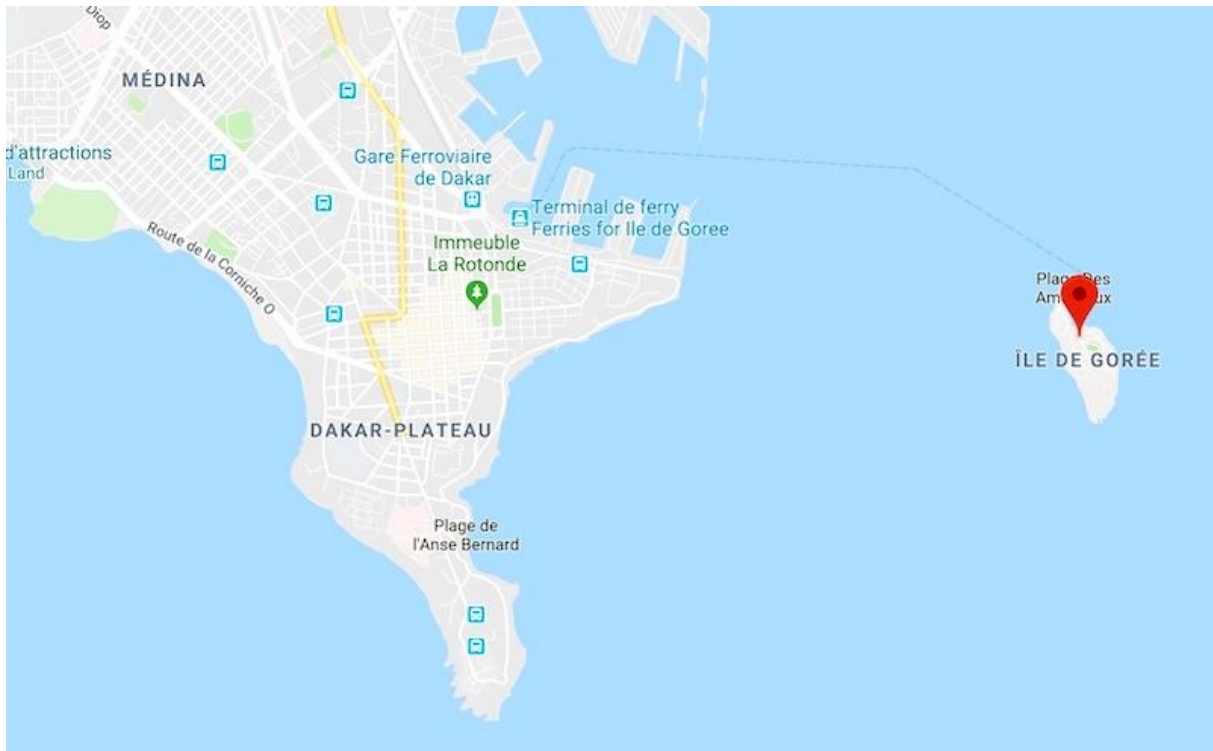


Île de Gorée



L'île de Gorée, ou simplement Gorée, est à la fois une île de l'océan Atlantique nord située dans la baie de Dakar (à 3,5 km au large du port de Dakar) et l'une des 19 communes d'arrondissement de la capitale du Sénégal.

D'une superficie de plus ou moins 28 ha cette petite île fait approximativement 300 mètres de large sur 900 de long.

Le caractère insulaire de Gorée et un arsenal de textes juridiques contribuent à l'intégrité physique du site.

Gorée aurait été du XV^e au XIX^e siècle le plus grand centre de commerce d'esclaves de la côte africaine. Au-delà des querelles de spécialistes, quant à savoir s'il s'agit davantage d'un mythe que d'une réalité, il y a consensus sur le fait que Gorée sert aujourd'hui à cristalliser la mémoire sur la traite négrière et sur l'esclavagisme. Gorée est aujourd'hui un support matériel exceptionnel pour rappeler cette période de l'histoire.

De plus, l'île est perçue comme le symbole du point de rupture entre l'Afrique et sa diaspora et, inversement, constitue le point d'ancrage pour un retour aux sources, pour établir un pont entre l'Afrique et ses diasporas.

Tour à tour sous domination portugaise, néerlandaise, anglaise et française, son architecture est caractérisée par le contraste entre les sombres quartiers des esclaves et les élégantes maisons des marchands d'esclaves.

L'île de Gorée témoigne aujourd'hui d'une expérience humaine sans précédent dans l'histoire des peuples. C'est un symbole de la traite négrière en Afrique et de l'exploitation humaine avec son cortège de souffrances, de larmes et de mort.

C'est un véritable sanctuaire pour la réconciliation.

En 1978 Gorée fut officiellement reconnue par l'Organisation des Nations unies (ONU) comme « île-mémoire » de cette tragédie.

A ce titre elle fut ainsi l'un des tout premiers lieux à être portés sur la liste du patrimoine mondial gérée par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Ce destin singulier, Gorée le doit à sa position géographique d'une extrême centralité entre le Nord et le Sud, et à son excellente position stratégique offrant un abri sûr pour le mouillage des navires, d'où son nom de « Good Rade ».

De ce fait, elle a été à la fois au cœur des rivalités et un enjeu entre diverses nations européennes qui l'ont successivement utilisée comme escale ou comme marché d'esclaves. Jusqu'à l'abolition de la traite négrière dans les colonies françaises, l'île a été un entrepôt constitué de plus d'une dizaine de maisons d'esclaves.

En plus des maisons d'esclaves, de nombreux éléments tangibles tels que Le Castel (plateau rocheux recouvert de fortifications qui domine l'île), le fort d'Estrées et le Relais de l'Espadon (ancienne résidence du gouverneur français) de nombreuses bâtisses témoignent de la valeur universelle de Gorée et de son passé.

Gorée a été classée site historique par l'administration coloniale dès 1944 (avec des mesures de sauvegarde spécifiques) et a par la suite été inscrite sur la liste du patrimoine national en 1975 (Arrêté N°012771 du 17 novembre 1975) et sur celle du patrimoine mondial en 1978. Gorée n'a enregistré depuis aucune construction majeure susceptible de porter atteinte à l'authenticité du site qui est resté presque intact dans ces composantes les plus fortes. Mieux, les réhabilitations et restaurations ont été effectuées, pour l'essentiel, dans le respect des principes de la Convention.

Toute cette histoire et ces mesures font que l'île de Gorée est aujourd'hui une terre de pèlerinage pour toute la diaspora africaine, un foyer de contact entre l'Occident et l'Afrique ainsi qu'un espace d'échanges et de dialogue des cultures à travers la confrontation des idéaux de réconciliation et de pardon.

En plus de se moderniser et s'ouvrir au monde par de nombreux jumelages avec d'autres villes également chargées d'Histoire, Gorée est désormais un lieu de passage et de recueillement obligé pour les grands de ce monde (Jean-Paul II, Bill Clinton, Yasser Arafat, Nelson Mandela, Barack Obama, ...).



